

Intervention le 25 février 2016

Rassemblement en soutien aux Goodyear

Les organisations syndicales, partis politiques ou associations d'Arles et des environs:

Unions Locales des syndicats CGT d'Arles, de Tarascon et de Chateaufort

FSU Arles, Sud Education Arles,

PCF section d'Arles, NPA Arles,

ATTAC Pays d'Arles

ont créé le 8 février un comité de soutien aux 8 de Goodyear.

Elles organisent aujourd'hui ce rassemblement.

Elles organiseront dans la semaine du 14 au 18 mars un meeting-débat en présence des salariés de Goodyear concernés.

En effet, depuis le 12 janvier 2016, défendre son emploi et les intérêts des salariés devient un délit passible de la correctionnelle et de peines de prison ferme. Huit syndicalistes de Goodyear ont été condamnés à 24 mois de prison dont 9 ferme. Après l'« affaire des chemises » d'Air France dont 18 salariés ont été sanctionnés début janvier, après les « 5 de Roanne » condamnés pour un simple tag, après la révocation à la Poste d'un fonctionnaire – une première depuis 1951- pour faits syndicaux, après les sanctions imposées aux deux syndicalistes d'ErDF-GrDF pour avoir soutenu un agent licencié, le patronat et le gouvernement, soutenus par la justice, dictent leur propre violence.

A travers ce jugement, c'est une véritable tentative d'intimidation de tous les salariés, de tous les citoyens, qui se battent pour leur emploi, pour leurs droits. C'est une volonté d'étouffer toutes les contestations sociales porteuses d'autres choix de société, d'autres modèles économiques et sociaux.

C'est une confirmation supplémentaire, après l'interdiction des manifestations durant la COP21, les gardes à vue et les mises en résidence surveillée de militants, de la dérive autoritaire et sécuritaire du gouvernement. Il utilise les attentats et la peur qui les accompagne pour porter une attaque inédite aux libertés fondamentales individuelles et collectives. Pour cette raison, nous refusons toute prolongation et toute constitutionnalisation de l'état d'urgence.

Cela se produit dans un contexte de colère et d'exaspération face aux injustices, aux inégalités sociales, aux reculs sans précédent des droits sociaux, de diminution des droits des syndicats et des salariés et de remise en cause des moyens des organisations syndicales par la suppression de Bourses du Travail. Dans le même temps, les milieux financiers et les actionnaires du CAC40 s'enrichissent de plus en plus, en s'exonérant des lois et en pratiquant une violence sociale insupportable.

Cet acharnement contre la résistance sociale est proprement scandaleux, surtout lorsqu'il est conduit par un gouvernement qui se prétend de « gauche », élu sur des promesses en faveur du monde du travail et dont les actes concrets favorisent systématiquement le patronat et la finance.

Il n'y a pas de fatalité à ce que se poursuive la mise à mort de notre industrie, de nos services publics, des emplois, de nos droits et libertés, au nom des logiques financières et des politiques d'austérité.

Il s'agit de choix politiques, présentés comme des contraintes économiques.

Nous exigeons que soit condamnée la violence sociale, celle des licenciements boursiers, de la précarité, de la pauvreté, de l'exclusion sociale.

Nous poursuivrons ensemble le combat contre les violences patronales et gouvernementales.

Pour la CGT, nous avons ici localement deux exemples : l'acharnement contre nos camarades syndicalistes CGT dans la zone de logistique de St Martin de Crau et contre nos camarades syndicalistes CGT au supermarché Casino de Port Saint Louis du Rhône.

Depuis la semaine dernière, la quasi-totalité de nos Camarades du CASINO de Port Saint Louis a été auditionnée à la gendarmerie de Port Saint Louis qui est chargée d'instruire une longue série de plaintes émanant du groupe CASINO, qui vise à faire payer, aux salariées et à leur Syndicat CGT, le conflit qui a eu lieu pendant 2 mois à la fin de l'année 2015. Le Groupe Casino est passé de l'accusation de vol de Kinder à des accusations pour entraves à la liberté du travail et, depuis le 22 février un nouveau cap a été franchi dans les accusations mensongères : ce sont deux militants CGT (dont un Délégué) du Syndicat des Dockers de Fos qui sont ont été convoqués ce matin pour des faits de violence en réunion et des menaces.

Maintenant, ça suffit ! Nous exigeons la relaxe des 8 Goodyear et le retrait de toutes les sanctions ou jugements envers les syndicalistes des différentes entreprises touchées par les plans de licenciement, premières violences exercées par le patronat avec le soutien du gouvernement.

Nous appelons tous les salariés, les privés d'emplois, les retraités, les étudiants et les lycéens à participer massivement à toutes les initiatives qui seront organisées pour la défense des militants sanctionnés dans les entreprises et/ou par la justice. Mobilisons-nous pour la défense des libertés fondamentales, des droits sociaux et pour des alternatives aux politiques d'austérité.

Nous avons un exemple en Espagne : les huit syndicalistes espagnols d'Airbus, contre qui le ministère public espagnol avait requis de lourdes peines de prison pour fait de grève, ont tous été acquittés ce 17 février. La mobilisation a payé. Une manifestation avait réuni près de 10 000 personnes le 9 février à Madrid alors que s'ouvrait leur procès, à l'appel notamment des deux plus importantes confédérations syndicales du pays, l'UGT (Union générale des travailleurs) et les CCOO (Commissions ouvrières).

Oui ! « Nous sommes tous des Goodyear ! ».

Et s'il le faut nous irons à Amiens, et comme les espagnols rassemblés à Madrid, nous clamerons : « Ils ne sont pas huit. Nous sommes des milliers ! »